

Intégration des nouvelles technologies de l'information et de la communication

dans les pratiques de la formation des enseignants du FLE

Abdelghafour BAKKALI
2010

Intégration des nouvelles technologies d'information et de communication dans la formation des enseignants du FLE

Suggestions pédagogiques

1. Indications préambulaires :

La réforme de tout système éducatif exige, faut-il le rappeler, la mise en place d'une stratégie éducative qui n'est pas seulement fondée sur des traditions pédagogiques obsolètes, ancrée sur une vision plus ou moins excentrique de la réalité, i. e. sur un arsenal de procédés et méthodes ayant peut-être prouvé leur efficacité et rentabilité à des circonstances données ; mais sur une vision globalisante qui repense ces approches et qui intègre progressivement et rationnellement d'autres approches pédagogiques et didactiques afin que l'acte d'enseigner, de former et de se former ne se fige pas dans des pratiques *a priori*.

C'est dans cet esprit, semble-t-il, que *La Charte Nationale d'Education et de Formation* (désormais CNEF) insiste, dans le *Levier* 10, articles 119, 120 et 121, sur l'importance que revêt l'intégration des nouvelles technologies d'information et de communication (NTIC) dans les pratiques de formation et d'enseignement/apprentissage. Le souci constant d'introduire les mas médias dans l'environnement éducatif – bien qu'à première vue assez ambitieux parce que coûteux- constitue une véritable plate-forme à des pratiques pédagogiques accumulées jusque-là, dans la quasi totalité du territoire national, au rabâchage. L'intégration des NTIC donnera si elle est fondée sur des principes et des objectifs explicites un souffle énergique à ce mode pédagogique inopérant surtout à une époque où le langage télévisuel et informatique s'impose avec une acuité particulière et où l'ère du numérique et des réseaux induit des modifications profondes dans les possibilités d'accès au savoir et de diffusion du savoir. Devant donc ces enjeux et l'urgence des actions à mettre en place, la CNED fait émerger des politiques d'intégration cohérente et raisonnée des NTIC dans le champ éducatif national et qui plus est compte beaucoup sur des approches cohérentes et somme toute fonctionnelles. Ainsi la remise en question de notre système éducationnel n'est pas seulement une nécessité, mais un choix et une stratégie.

Si la CNEF prévoit l'utilisation des NTIC dans la formation continue – et plus tard dans les processus d'apprentissage et d'enseignement – les technologies éducatives doivent être notamment prises en compte dans la formation initiale des enseignants de l'éducation nationale, parce que, d'une part, cette formation de base les dotera, à leur sortie des Centres de formation, des principales compétences et connaissances dans le domaine des NTIC ; et que, d'autre part, son autoformation et sa formation continue ne souffre pas de lacunes dans l'appropriation du savoir et savoir-faire émis directement par les différents canaux prévus à cet effet.

Néanmoins, lors de la formation initiale, deux écueils fondamentaux doivent être évités. La formation aux NTIC ne devrait pas être perçue comme une fin, «l'outil pour l'outil». Elle ne devrait pas également se réduire à une théorisation fastidieuse. Le but recherché n'est pas de former des techniciens des NTIC, mais de faire d'eux des opérateurs capables d'utiliser, selon des techniques appropriées, ces moyens mis au service de la pédagogie. Cette utilisation est en fait astreinte aux objectifs de la formation. Partir du concret serait le but ultime de l'intégration et de la pratique des technologies éducatives. Partant, le futur enseignant acquiert des connaissances et des compétences manipulatoires élémentaires des différents équipements audiovisuels, informatiques, multimédias, isolés ou connectés aux réseaux. Il sera aussi, et par voie de conséquence, capables de produire, en vue de leur exploitation pédagogique, des documents AV ou informatiques (graphiques, audio, AV, iconiques, informatiques). Il sera par ailleurs initié à la sémiologie de l'image (lecture et analyse de supports iconiques).

Ceci étant, l'intégration souhaitée des NTIC conduisent à définir les objectifs de la formation, à délimiter des contenus, à mettre en œuvre des pédagogies et à évaluer le degré d'atteinte des objectifs cognitifs, technologiques et relatifs à la pratique de ces outils. L'usage des ces moyens dans différents champs disciplinaires consiste à

- sensibiliser, par des activités appropriées, le formé à l'impact des NTIC sur l'évolution des disciplines et sur les résultats positifs de l'innovation qu'implique l'usage méthodique, rationnel et interactif de ces technologies ;
- prévoir une adéquation entre les unités de formation disciplinaires – ou unités modulaires – et les NTIC utilisées ;
- connaître les modes d'accès aux différentes ressources, quel que soit leur support (documents papier, cédéroms, réseaux et serveurs, télévision, radio, etc.) ;
- connaître le rôle des NTIC dans la construction des savoirs ;
- développer l'autonomie et l'auto-apprentissage des formés ;
- apprendre à concevoir, à mettre en œuvre et à évaluer une séquence d'enseignement utilisant les NTIC.

Les contenus pédagogiques des NTIC doivent être élaborés en fonction des objectifs opérationnels. Il faut délimiter des contenus pour la formation ouverte et à distance (FAD), pour la formation par le biais de la radio et de la télévision, des moyens audiovisuels, de la télévision interactive, et enfin de l'informatique, de l'internet et l'intranet (voir fiches).

Les démarches pédagogiques, ou le comment faire ou le comment entreprendre, pour la concrétisation des NTIC dans les pratiques de formation et de transfert seront celles qui conduisent le formé, par des méthodes fonctionnelles, à utiliser efficacement ces technologies dans ses différentes actions éducatives. C'est une heuristique qui consiste à découvrir, à faire des «trouvailles», par des activités programmées à cet effet, les choses que l'on ignore. Il s'agit en fait de passer de l'aspect cognitif des NTIC à l'aspect technologique et ensuite à l'aspect relatif à la technologie mise en œuvre.

Devant cet état de chose, la formation par le moyen des NTIC concerne, une fois toutes les conditions remplies, des stagiaires de différentes sections recrutés selon la formule en vigueur. Elle concernerait aussi, par une sorte de formation «éclatée», des postulants qui pourraient exercer dans les secteurs public ou privé. Cette deuxième catégorie de bénéficiaires serait arrêtée chaque année par le Centre de formation qui, à la suite de l'étude du marché de l'offre et de la demande, fixerait le nombre des participants et s'engagerait à leur dispenser une formation théorique et pédagogique susceptible de les intégrer dans le marché de l'emploi.

2. Fiches techniques des NTIC :

2.1. La formation ouverte et à distance :

La FAD serait un espace qui assure au centre de formation responsable la représentativité au sein des autres centres, comme d'ailleurs au sein de tout le territoire national. Or, cette formation mettra à la disposition des enseignants intéressés des ressources pédagogiques et méthodologiques capables de les aider à construire un savoir et un savoir-faire plus substantiels. Elle pourrait aussi actualiser des pratiques de classe obsolètes et permettre de travailler en synergie avec d'autres approches fondées sur des technologies éducatives.

La FAD favorise le télétravail non pas seulement selon la formule classique de ce type de formation (polycopiés, guides d'usages pédagogiques, devoirs, corrigés, rencontres périodiques entre formateurs et formés, séminaires, etc.), mais elle acclimatera l'usage des NTIC. L'initiation à la documentation, à l'AV, à l'informatique éducative, au multimédia contribuera de toute évidence à une formation plus actuelle et plus approfondie. Des perspectives de formation accentuent l'acte de se former et le problématisent. Ceci étend la formation vers des horizons nouveaux, illimités dans le domaine de téléformation.

Fiche1 : FAD		
Nature de la formation	Formation ouverte et à distance (FAD)	
Objectifs	- β Elaborer une stratégie sur les enjeux de la FAD et des NTIC (étude pré-opérationnelle qui mettra l'accent sur les conditions de la mise en place de la FAD : état des lieux, objectifs, contenus, partenaires concernés, ingénierie éducative, moyens didactiques à mettre en œuvre, modalités d'évaluation, suivi, etc.) - β Mettre en œuvre et développer des expériences dans le domaine de la FAD. - β Introduire des NTIC dans la FAD.	
Populations concernées	- β Enseignants du MEN (toutes les spécialités). - β Formés réguliers intéressés par la totalité des ou par une partie des modules de la FAD (nombre arrêté officiellement par la carte de formation, profil de recrutement : âge légal d'accès à la fonction publique, titres académiques, expérience en NTIC, etc.) - β Formés «libres» pouvant exercer éventuellement dans certains secteurs publics ou privés. - β Toute personne intéressée par la FAD et qui appartient soit à une institution publique ou privée.	Le nombre des formés «libres» seraient choisis par le Centre de formation responsable de la FAD, au terme de chaque année, selon des modalités fixées par le service de la FAD.
Caractéristiques de la formation	- β Durée : est en rapport avec les modules de formation arrêtés par les responsables de la FAD (chaque module a un volume horaire ; le nombre d'heures sera donc capitalisable). - β Centre d'émission : Tanger, à titre d'exemple - β Procédés de sélection : - Présélection (des critères de présélection seront arrêtés et communiqués en temps opportun aux candidats à la FAD) - Prestation écrite des candidats sélectionnés, avec éventuellement une épreuve orale portant sur des prérequis en NTIC.	

	- β Ressources et moyens matériels : suffisant pour une FAD. - β Ressources humaines : professeurs formateurs choisis en fonction de leur CV. - β Ressources supplémentaires : partenaires lors des MSP, recherches documentaires, pratiques des NTIC, rencontres, etc.	
Contenus pédagogiques de mise en œuvre	- β Contenu global et normatif (celui fixé par les textes émanant des autorités de l'Education nationale) : cursus de formation, dispositif de formation modulaire et pratique. - β Contenu procédural (celui que met en œuvre les services de la FAD) : reproduit intégralement ou partiellement le cursus de formation officiel. En guise d'expérimentation, le Centre de formation des enseignants du MEN de Tanger propose la téléformation dans les champs disciplinaires suivants (activités conçues selon la formule modulaire) : i. Communication et enseignement du FLE. ii. Didactique de l'éducation plastique. iii. Lecture d'une œuvre d'art. iv. Nouvelles technologies et apprentissage du FLE. a. Initiation à l'usage didactique des mass média. b. Apprentissage du FLE et ordinateur (EAO). c. Formation par internet : - Sites des Centres de formation, - Serveur principal dans chaque région académique, - Sites internationaux (E-Mail, site Web, moteur de recherche, etc.) iv. Evaluation pédagogique. v. Didactique de FLE.	Les modules de la FAD seront communiqués aux étudiants éloignés accompagnés d'indications méthodologiques et du calendrier des évaluations formative et sommative. les devoirs seront retournés au service de la fad, corrigés par les formateurs, puis retournés à l'étudiant. les notes obtenus a ces devoirs seront comptés lors de l'évaluation certificative (le pourcentage sera précisé en temps opportun ; il ne dépassera pas cependant 20% de la note de réussite)
Moyens matériels mis en œuvre	Le Centre de formation responsable de la FAD doit être équipé d'un matériel adéquat pour ce type de formation, comme d'ailleurs pour les autres formations (audiovisuel, radiodiffusion et télévision, informatique et réseaux internet, etc.) A cet effet, le Centre sera équipée avant le lancement	L'équipement en matériel AV et informatique est une gage pour le développement des connaissances

	de cette action de formation par : - une salle AV qui contient : 10 téléviseurs ; 10 magnétoscopes ; 2 caméscopes ; 5 radiocassettes ; 1 table de montage audio ; 1 table de montage vidéo ; 1 émetteur radio ; 2 rétroprojecteurs et datashow ; 2 projecteurs de diapositives ; 2 appareils photos numériques ; 1 laboratoire du développement des photos en noir et blanc ; 1 laboratoire du développement des photos en couleur ; 2 photocopieurs ; 20 microcasques ; - consommables AV ; 1 fax. - salle informatique et multimédia : 20 ordinateurs en réseaux ; 1 caméra numérique ; 1 scanner ; 2 imprimantes ; 2 graveurs de CD-Rom ; 2 modems ; - câblage et différents cartes ; 2 photocopieurs ; - consommables 1 fax.	et compétences dans le domaine des NTIC. a cela, et c'est une condition <i>sine qua non</i> pour la réussite à cette action renovante, s'ajoute le recrutement d'un personnel qualifié dans le domaine des NTIC (informaticien, didacticien, technicien pour la sauvegarde et l'entretien du matériel).
Modalités d'évaluation	Au terme de chaque année de fonctionnement, la FAD sera astreinte à deux types d'évaluation : - L'évaluation de la FAD proprement dite (les objectifs de cette téléformation ont-ils été atteints ? La structure de la FAD est-elle efficiente ? Le personnel engagé dans l'action a-t-il opéré ? etc.) - L'évaluation des stagiaires ayant effectivement suivi toutes les phases de la téléformation. On adoptera les instruments évaluatifs suivants : - devoirs effectués par les formés sur les modules de la FAD - Correction des devoirs avec annotations, consignes pédagogiques et références bibliographiques touchant à l'un des problèmes relevés dans le corps de la copie du devoir. - choix de l'évaluation formative selon les difficultés constatées lors de la correction des devoirs ou communiquées par le formé lui-même soit par écrit, téléphone, fax ou internet. - Rencontre périodiques sous forme de séminaires ; - Mise en situation professionnelle (stages pratiques) - Evaluation certificative.	
Structures organisationnelles		

	La FAD dépendra de trois instances : 1. Cellule centrale (CC) qui siège au MEN (interlocuteur direct du Centre de formation responsable de la FAD pour la rapidité de la transformation de l'information et la prise de décision urgente). 2. Cellule régionale (CR) : (région académique ou économique) ; elle coordonne certaines actions avec la CC . 3. Cellule locale (CL) responsable de différentes actions de la FAD.	Cette hiérarchie n'a pas pour fonction de freiner les différentes actions de la FAD par les sempiternelles va-et-vient entre ses principaux composants, mais elle a pour visée de créer un échange des plus fructueux entre les différents partenaires, à savoir la prise de décision concernant un point précis de la FAD, la possibilité d'accès à des institutions publiques et/ou privées, etc.
Remarques et suggestions	Un projet, quelle que soit la rigueur accordée à son élaboration, n'échappe jamais à des remises au point.	Pour évaluer le projet, les services de la FAD s'auto-évaluent au terme d'un parcours estimé suffisant ; ou s'adressent directement, par le biais des questionnaires, aux formés de téléformation afin qu'ils expriment leur opinion sur l'action entreprise.

2.2. La formation par les composantes radiodiffusion

Le développement accéléré du savoir émis par des techniques modernes d'information remet en question, à la barbe des pédagogues orthodoxes, les pratiques pédagogiques qui refusent d'intégrer les NTIC ayant fait leur irruption dans la littérature didactique, en l'occurrence la radio et la télévision (RT). Celles-ci commencent déjà à ternir, bien qu'on ne cesse de parler de « société télévisée », face à des concurrents redoutables : l'informatique communicante et l'Internet.

Dans le souci constant d'intégrer les médias dans les pratiques de formation, les R, ou *arts relais*, offrent un champ d'investigation assez large pour le choix et la conceptualisation de documents télévisés ou radiodiffusés. Qu'il s'agisse d'émissions politiques, sociales, culturelles, économiques, sportives..., la formalisation de démarches pédagogiques conformes aux outils médiatiques utilisés, s'avère, de prime abord, indispensable. On n'approche pas la télévision ou

la radiodiffusion de la même manière qu'on le fait pour le texte écrit. Chaque support a son code. L'utilisation de ces outils, qui sont une source inépuisable de documents, nécessitent avant tout la maîtrise des codes, i. e. le système de codage et de décodage, communs à l'émetteur et au récepteur du message émis par l'un ou l'autre outil de communication audio et audiovisuel. La formation initiale est censée accroître l'intérêt des formés à la connaissance des signaux de la «radio-télévision». Le schéma mécaniste de Harold Laswell (1948) introduit le modèle cybernétique dont la formule consiste à répondre à «qui dit quoi, à qui, par quels moyens, avec quels résultats». Ce modèle permet, entre autres, le codage du message télévisé ou radiodiffusé. Dans les pratiques de formation - se référant notamment à l'«approche communicative» où l'apport de la psychologie de la cognition est évidente--, il est utilisé pour vérifier l'écoute, la compréhension du message, l'intention de communication, l'identification des interlocuteurs, leur interdépendance ; bref, le formé doit être capable de comprendre la communication verbale et non-verbale. Le verbal relève du linguistique, alors que le non-verbal appartient au domaine du para-langage, lequel se traduit par l'apparence physique du destinataire, la mimo-gestualité, le timbre de la voix, le rythme, le débit, la mise en valeur des unités lexicales utilisés dans le discours, les accents, qui sont autant de signes non-verbaux que le destinataire du message doit être en mesure d'identifier et d'interpréter. Il doit par ailleurs établir la concordance ou la divergence des deux codes : le système non-verbal agit en effet comme une redondance. La synergie fonctionnelle clarifie le verbal.

Le modèle cybernétique a en outre la fonction de déclencheur de comportements-réponses. Le formé n'est pas seulement réduit à un récepteur passif, mais il réagit, en s'appuyant sur sa compétence référentielle, à tout discours qu'il estime pertinent, discutable ou déplacé. Une interaction est établie donc entre le composant connaissance du genre de document ou «émission-support» et de ses règles d'organisation, le composant connaissance de la langue et le composant connaissance du domaine de référence. Le travail consiste donc à donner au formé une compétence de lecture qui tient compte de ces trois composants. Un lien est directement établi entre le producteur du message et le «lecteur», entre la forme – et le fond – du document de RT et ses modes d'exploitation. Il est évident donc que le document télévisé ou radiodiffusé stimule la production du langage. A l'écrit comme à l'oral, l'utilisation de la RT permet au formé d'établir lui-même les modes de communication entre les émissions de son choix, de choisir l'entrée de «lecture» en vue de construire, selon un trajectoire individuel, le sens émis par le «texte» étudié.

Bien que les émissions éducatives ne représentent *stricto sensu* qu'un faible pourcentage de la programmation à la radio-télévision, il est impérative qu'on accorde plus d'intérêt à la RT «scolaire». Ces émissions, ayant la vertu d'affecter transversalement les modes d'apprentissage et de formation, devraient être variées aussi bien dans leur forme que dans leur fond, et répondant aux besoins des apprenants auditeurs ou spectateurs. Elles seraient conçues selon une dynamique qui tient compte à la fois du public ciblé par le programme télévisé ou radiodiffusé (écoliers, collégiens, lycéens ou étudiants, ou encore les analphabètes), et de la formation dans son ensemble. Qui dit formation dit pratiques éducatives. L'émission permettrait donc la propagation d'éducation accélérée, la promotion sociale, l'uniformisation des visées éducatives, bref la multiplication de l'acquis. Les enseignants éloignés, en situation géographique et infrastructurel peu propice à tout évolution socioprofessionnelle pourraient en tirer profit et construire ainsi leur itinéraire de formation. Elle devrait de ce fait motiver la population cible, l'aider à assimiler le contenu présenté, à comprendre des messages authentiques dans leur diversité et leur richesse, à développer son esprit critique face au traitement de l'information, puis à utiliser concrètement ses connaissances. Ainsi mettra-t-on ce public en contact avec la réalité éducative de son pays, l'état actuel de la recherche dans le domaine pédagogique et didactique. Mais il faut se placer en amont de ce phénomène d'information et de communication qu'est la radio-télévision, pour pouvoir le situer dans son contexte et mieux saisir ainsi ses caractéristiques fondamentales.

Notons que la télévision interactive permet une approche méthodique et raisonnée à un savoir de plus en plus renouvelé. Les chaînes numériques et les sites Internet constituent des champs où le téléspectateur pourrait intervenir. C'est en effet par le biais de supports multimédias (cédéroms et réseaux) que l'utilisateur accède interactivement à une information riche et diversifiée. Il obtient des réponses à des questions posées par la consultation d'une « banque de données ». la télévision interactive favorise la consultation de la programmation. L'informatique et l'audiovisuel se fondent en une seule activité. Le téléspectateur reçoit sur son ordinateur des logiciels diffusés par des chaînes numériques.

Fiche2 La formation par la composante «radio-télévision»		
Nature de la formation	Composante «radio-télévision» pour la formation	
Objectifs	- β Utiliser la composante radio-télévision dans les pratiques de formation. - β Définir les attentes et les besoins en formation initiale et/ou continue. - β Sélectionner, conceptualiser, structurer les documents radiodiffusés et télévisés (cassettes sonores et vidéo, dossiers pédagogiques audiovisuel ou sur papier - β Construire une méthodologie qui entend intégrer l'apport des mass média, en l'occurrence la composante radio-télévision, dans les pratiques de classe. - β Penser la composante radio-télévisuelle en termes de modules (les intitulés modulaires rappellent les objectifs de la formation ; intégration d'une dynamique adaptative et évolutive, centration sur le formé et non pas sur le contenu de la formation) - β Stimuler le public cible à l'importance de la formation radio-télévisuelle. - β Connaître le code verbal. - β Connaître le code télévisuel. - β Accéder à la télévision interactive. - β Produire des séquences de formation pour la radio-télévision.	
Population concernée	- β Stagiaires en situation de formation initiale et inscrit régulièrement dans les Centres de formation. - β Bénéficiaires «libres» préparant l'un des diplômes donnant accès à l'enseignement dans certains secteurs privés ou publics. - β Enseignants en exercice et intéressés par une formation permanente. - β Toute personne intéressés par la connaissance des pratiques pédagogiques et didactiques audiovisuelles.	HORMIS LES STAGIAIRES EN SITUATION REGULIERE, LES AUTRES BENEFICIAIRES DU SERVICE «RADIO-TELEVISION» SONT SOIT DIRECTEMENT ATTACHES A L'UN DES CENTRES DE FORMATION SELON DES MODALITES ARRETES PAR LEDIT CENTRE, SOIT AUDITEURS-SPECTATEURS

		« LIBRES ».
Caractéristiques de la formation	- β Durée de formation : est en rapport avec les modules de formation arrêtées par les responsables de la formation radio-télévision (chaque module a un volume horaire ; le nombre d'heures sera donc capitalisable). - β Centre d'encadrement : Tanger. - β Foyers d'émission : la radio-télévision marocaine, les radios locales. - β Durée d'émission : 300 h par réparties en : 100 h pour la radio-télévision scolaire, 100 h de formation pédagogique et 100 h d'alphabétisation. - β Ressources et moyens matériels : pour la construction des émissions éducatives, les producteurs de la radio-télévision nationale travailleront en partenariat avec les responsables de la composante radio-télévision dans les Centres de formation des enseignants. Pour l'alphabétisation, la radio-télévision marocaine élabore des activités en collaboration avec le ministère de tutelle ou avec des ONG qui ont une expérience en andragogie et l'éducation des adultes. - β Ressources humaines : professeurs formateurs choisis en fonction de leur CV, partenaires de la radio-télévision, de la société civile, des établissements scolaires, etc.	
Contenus pédagogiques opérationnels	1. Formation initiale et/ou continue : Les contenus radio-télévisuel doivent être en rapport avec les objectifs de la formation. De ce fait, ils constitueront des suppléments aux modules officiels de formation. Ces contenus s'articuleront autour de deux axes principaux : i. thèmes radiodiffusés ii. thèmes télévisés. Pour les deux thèmes, il s'agit de sélectionner dans le répertoire des programmes radio-télévisuels les	LES CONTENUS AUDIO-TELEVISUELS SERONT PRESENTES SOUS FORME DE MODULES DE FORMATION (INTTULE, OBJECTIFS, ACTIVITES RADIO-TELEVISUELLES, MODALITES D'EVALUATION).

	émissions de faits divers, sociaux, économiques, de tribunes et reportages, de sports, de chroniques culturelles et scientifiques. Regroupés dans des « malles pédagogiques » sonores ou audiovisuelles, ces thèmes retenus pour leur pertinence et leur adéquation avec la formation sont utilisés en direct ou en différé dans des situations de formation. 2. Contenus des émissions scolaires (destinés à des apprenants du primaire, secondaires, éventuellement du supérieur). Ces contenus s'articulent autour des activités suivantes : i. Enseignement/apprentissage des langues (langues nationales, langues étrangères : français, anglais, allemand, espagnol, etc.) ii. Soutien disciplinaire en sciences sociales et sciences exactes. 3. Contenus des émissions d'alphabétisation : i. Compétences de base en lecture, écriture et calcul. ii. Pratiques sociales ou vie en société (éducation religieuse et civique, hygiène, travaux professionnels, etc.) iii. Préparation à des examens nationaux (certificat primaire).	CES MODULES, DE NATURE FLEXIBLE, SONT CONSTAMMENT ENRICHIS PAR DES DOCUMENTS CHOISIS EN FONCTION DE SA PERTINENCE ET DE SON ADEQUATION AVEC L'INTITULE DU MODULE DE FORMATION.
Moyens matériels mis en œuvre	Le Centre de formation responsable de production de documents audio-télévisuels doit être équipé d'un matériel adéquat pour ce type de formation, comme d'ailleurs pour les autres formations (FAD, informatique et réseaux internet, etc.) A cet effet, le Centre sera équipée avant le lancement de cette action de formation par : 3. une salle AV qui contient : - 10 téléviseurs ; - 10 magnétoscopes ; - 2 caméscopes ; - 5 radiocassettes ; - 1 table de montage audio ; - 1 table de montage vidéo ; - 1 émetteur radio ; - 2 rétroprojecteurs et datashow ; - 2 projecteurs de diapositives ; - 2 appareils photos numériques ; - 1 laboratoire du développement des photos en noir et blanc ; - 1 laboratoire du développement des photos en couleur ; - 2 photocopieurs ; - 20 microcasques ; - consommables AV ; - 1 fax. 4. salle informatique et multimédia : - 20 ordinateurs en réseaux ; - 1 caméra numérique ; - 1 scanner ;	L'EQUIPEMENT EN MATERIEL AV ET INFORMATIQUE EST UNE GAGE POUR LE DEVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES DANS LE DOMAINE DES NTIC. A CELA, ET C'EST UNE CONDITION SINE QUA NON POUR LA REUSSITE A CETTE ACTION RENOVANTE, S'AJOUTE LE RECRUTEMENT D'UN PERSONNEL QUALIFIE DANS LE DOMAINE DES NTIC (INFORMATRICIEN, DIDACTICIEN, TECHNICIEN POUR LA SAUVEGARDE ET L'ENTRETIEN DU MATERIEL).

	- 2 imprimantes ; - 2 graveurs de CD-Rom ; - 2 modems ; - câblage et différents cartes ; - 2 photocopieurs ; - consommables - 1 fax.	
Modalités d'évaluation	Au terme de chaque année de fonctionnement, le projet radio-télévision éducative sera astreint à deux types d'évaluation : 3. L'évaluation interne du projet proprement dit (les objectifs de cette formation radio-télévisuelle ont-ils été atteints ? La structure et les contenus de la radio-télévision éducative ont été efficaces ? Le personnel engagé dans l'action a-t-il été opérant ? etc.) 4. L'évaluation pédagogique : les bénéficiaires de cette action ont-ils suivi effectivement toutes les phases de la formation télévisuelle. On adoptera les instruments évaluatifs suivants : - devoirs effectués par les formés sur les modules de la radio-télévision éducative. - Correction des devoirs avec annotations, consignes pédagogiques et références bibliographiques touchant à l'un des problèmes relevés dans le corps de la copie du devoir. - choix de l'évaluation formatrice selon les difficultés constatées lors de la correction des devoirs ou communiquées par le formé lui-même soit par écrit, téléphone, fax ou Internet. - Rencontre périodiques sous forme de séminaires ; tables rondes, exposés-débats, etc. - Mise en situation professionnelle (stages pratiques) - Evaluation certificative. NB. La radio-télévision scolaire et les émissions d'alphabétisation seront exclues de cette évaluation normative, parce qu'elles s'adressent à un public fort hétérogène.	
Structures organisationnelles	La radio-télévision éducative dépendra, comme d'ailleurs la FAD, de trois instances : 1. Cellule centrale (CC) qui siège au MEN (interlocuteur direct du Centre de formation responsable de la radio-télévision éducative pour la rapidité de la transformation de l'information et la prise de décision urgente). La CC signera le partenariat avec la radio-télévision nationale ou les radios locales. 4. Cellule régionale (CR) : (région académique ou économique) ; elle coordonne certaines actions avec la CC . 5. Cellule locale (CL) responsable de différentes actions de la radio-télévision éducative.	Cette hiérarchie n'a pas pour fonction de freiner les différentes actions de la radio-télévision éducative par les sempiternelles va-et-vient entre ses principaux composants, mais elle a pour visée de créer un échange des plus fructueux entre les

		différents partenaires, a savoir la prise de décision concernant un point précis de la radio-télévision éducative, la possibilité d'accès à des institutions publiques et/ou privées, etc.
Remarques et suggestions	Un projet, quelle que soit la rigueur accordée à son élaboration, n'échappe jamais à des retouches, remises au point et reformulation.	Pour évaluer le projet, les services de la radio-télévision éducative s'auto-évaluent au terme d'un parcours estimé suffisant ; ou s'adressent directement, par le biais des questionnaires, aux formés afin qu'ils expriment leur opinion sur l'action entreprise.

2.3. La composante audiovisuelle dans la formation

M Souchon (1973) écrit que «les moyens de communication de masse (ou mass média) sont les instruments techniques modernes qui permettent (grâce surtout à la technologie électrique et électronique) de transporter très rapidement l'écrit, la parole, le son ou l'image, et de transmettre un à très grand nombre d'hommes les mêmes messages, informatifs, instructifs et distrayants. » Le cinéma, la radio et la télévision sont les principaux moyens de la communication audiovisuelle. Ce sont des techniques du traitement des sons et des images par des procédés électroniques. L'AV englobe donc sons et images. Introduit dans le domaine de l'enseignement/apprentissage, l'AV s'est généralisé et formé ce qu'on appelle «école parallèle ». il répond en effet aux exigences de formation permanente rendue inévitable par le développement des NTIC.

A. Lire une image :

L'image, composante essentielles de l'AV, a depuis longtemps fait irruption dans les pratiques pédagogiques. Etant polysémique, plurielle, le support iconique est, d'une part, susceptible de favoriser la prise de parole lors d'une séquence de classe. de ce fait, l'image donne lieu à d'importantes variations d'interprétations. Elle n'est pas un univers clos comme le texte écrit, mais elle permet, dans une large mesure, la confrontation des idées et des opinions. D'autre part, elle stimule la créativité de par son pouvoir évocateur et suggestif. Elle donc un moyen adéquat de déblocage de l'imaginaire. L'image confirme enfin l'écrit et le rend problématique. Elle pourrait de ce fait utilisée comme support illustratif, complémentaire, voire contradictoire (voir images accompagnant les textes de manuels scolaires).

Ceci étant, la lecture de l'image constitue l'un des aspects de la formation initiale. Lire une image est donc un acte complexe qui nécessite une initiation à des pratiques qui relèvent à la fois de l'art plastique et de la sémiotique. Le repérage du signe iconique, avec ses faces

signifiante et signifiée, permet, selon le procédé du codage, la reconstitution du ou des messages. Pour lire une image, il suffit d'identifier le contexte qui a la vertu de varier le ou les sens inhérents au support iconique observé. On distingue généralement trois types de contexte : d'abord, le sens est déterminé par ce qui précède (le cinéma utilise les ressources du montage) ; ensuite le commentaire ou la légende qu'on associe généralement à l'image réduit sa polysémie (images publicitaires ou vignettes de BD) ; puis, les éléments internes à l'image sont autant de signaux pour une interprétation pertinente.

La lecture de l'image recourt donc aux données de la linguistique moderne. Les procédés de dénotation et de connotation hjelmsleviens ont une grande importance dans l'approche de documents iconiques. La dénotation est stricto sensu la description des différents codes mis en œuvre dans une production iconique, allant de la photo, représentation directe, à des signes plus abstraits qui incluent des formes géométriques ou symboliques. Il s'agit en fait de ce qu'on appelle l'« échelle d'iconocité ». On découpe le message en unités matérielles discrètes, on les classe ensuite en catégories. Ces unités codées pourraient *grosso modo* se ramener aux systèmes codés suivants :

- codes photographiques (empruntés au cinéma),
- couleurs, noirs et blanc,
- angles de prise de vue,
- cadrage,
- échelle des plans,
- perspective et profondeur de champ,
- codes « esthétiques » (valeur artistique du produit) surtout dans le choix des couleurs, des formes, leur disposition, etc.

La connotation, interprétation ou élucidation des différents systèmes d'interprétation du document iconique. Ces systèmes renvoient aux références socioculturelles de l'émetteur du message iconique voire du récepteur.

L'image publicitaire, moyen de communication par excellence, est souvent bâtie autour de trois niveaux hiérarchisés dans le temps :

- i. un niveau *cognitif* (on informe le consommateur sur le produit) ;
- ii. un niveau *affectif* (le consommateur est intéressé par le produit vanté) ;
- iii. un niveau *comportemental* (le consommateur achète le produit).

Elle est donc un jeu d'échanges – plutôt un jeu de rôles – à trois acteurs, dont les pôles sont l'*annonceur-émetteur* (celui qui parle, écrit, dessine), l'*objet-référent* (la chose dont on parle) et le *public-récepteur* (clients, usagers, consommateurs, acheteurs, etc.)

La formation initiale a pour tâche d'initier les stagiaires à une lecture sémiotique de l'image artistique, de la publicité et même du dessin de la presse. Ce dessin, particulièrement stylisé, contient des éléments dont la fonction essentielle est d'aider le lecteur à comprendre le message véhiculé par le texte iconique. Les dessins humoristiques sont d'une importance capitales pour les pratiques de lecture iconique. Ces dessins sont constitués, selon Violette Morin, d'une séquence unique, brève, articulée en trois fonctions :

- i. la fonction de normalisation : c'est la normalité, le bon sens, l'habitude, le lieu commun.
- ii. La *fonction d'enclenchement* : c'est la péripétie, la locution qui déclenche l'histoire.
- iii. La *fonction interlocutrice de disjonction* : l'histoire est subitement basculée dans le comique.

Bref, la lecture de l'image, quelle que soit sa nature et son origine, passe par le repérage des formes élémentaires (rond, carré, rectangle, trapèze, triangle, etc.). A chaque correspond une notion : le triangle isocèle présenté dans sa verticalité est codé comme une « ambiguïté », le carré renvoie à « folie », le triangle équilatéral à l'intérieur duquel il y a un cercle ou un rond avec des vagues signifie « évasion », etc. Ces associations dépendent des conditions socioculturelles du concepteur et du récepteur du message. Un autre élément indicel est celui des couleurs utilisées, les signes chromatiques : le rouge est dénoté comme étant du « feu », du

« sang », connoté comme « amour », « guerre », le jaune la « lumière » et la « gaieté » ; le vert la « nature » et l' « évasion », etc. La sémiotique de l'image passe aussi par le repérage de la composition du document iconique : la chose représentée est soit en haut et à droite du cadre, en bas et à gauche, au milieu, etc. Ces zones véhiculent des notions précises : le haut constitue la partie supérieure, dominante par rapport à l'objet présenté, le bas est la partie inférieure, dominée, le centre représente l'équilibre, la zone de gauche annonce l'intrus, celle de droite le départ, etc.

Cette lecture « prosaïque » fait intervenir les plans de composition : les premiers plans qui sont les plus proches de l'observateur, les plans intermédiaires indiquent un éloignement relatif de l'observateur, les arrières plans renferment le décor, le paysage..., les plans du cadrage insistent sur l'objet ou le personnage représenté (très gros plan, gros plan, plan de ceinture, plan américain, plan moyen, plan d'ensemble). L'éclairage est aussi un indice de lisibilité : lumière naturelle vs lumière artificielle, lumière de face, d'en haut, d'en bas, de côté.

Une banque d'images ou *iconothèque* constitue un matériel de formation nécessaire pour l'animation de certaines activités formatrices. Ce sont donc des supports iconiques dont la gestion la sélection et la gestion dépendent pour une large part des compétences que possèdent le formateur dans le domaine de l'AV.

A. Identifier et analyser des sons :

Les sons sont les seconds composantes de l'AV. Leur identification informe sur la signification du message iconique. Il y a des sons agréables, d'autres aigres et agressifs ; il y a des voix chaudes et d'autres froides, des musiques gaies et d'autres tristes. Pour les analyser, il faut préciser leur provenance, la distance de leur émission et leur impact sur le récepteur.

La dénotation des sons consiste à préciser leur hauteur, leur timbre, rythme et intensité. En connotation, le processus est plutôt subjectif : chacun perçoit les sons selon son tempérament, son état d'esprit, son expérience. Mais les instruments de musique sont souvent associés à des notions : l'orgue est un instrument d'église, l'harmonica un instrument de western, l'accordéon est parisien.

Ces deux composantes sont mixées en BD, cinéma, télévision. Il s'agit de deux langages, plutôt de deux codes, dont l'association crée un effet particulier, c'est l'effet AV : le journal télévisé. Ce mariage image/son donne plus de force à la scène que nous lisons ou observons.

Selon le support observé, l'approche AV consiste à :

- identifier la typologie du document écouté, observé et analysé,
- repérer les images (couleurs, formes, cadrages...)
- repérer les sons (timbre, volume, intensité, etc.),
- identifier le mixage images/sons (type d'associations).

Une « sonothèque » ou banque de sons sera constituée en vue de son exploitation dans des activités de formation en AV.

Fiche3 La formation par l'audiovisuel		
Nature de la formation	La communication audiovisuelle dans la formation : l'image et le son.	
Objectifs	- β Intégrer l'AV dans les pratiques formatrices (formation initiale et/ou continue) - β Connaître le langage codé de l'AV. - β Pratiquer une approche sémiotique des moyens audiovisuels. - β Dénoter et connoter une image fixe ou mouvante. - β Lire des images séquentielles. - β Ecouter et analyser des sons. - β Produire des documents AV.	
Populations concernées	- β Stagiaires inscrits régulièrement à une formation initiale dans les Centres de formation. - β Bénéficiaires «libres» préparant un diplôme d'enseignement (susceptibles d'exercer dans le secteur privé ou public). - β Enseignants titulaires désireux d'utiliser les pratiques AV dans des activités pédagogiques. - β Toute personne en situation de formation permanente.	
Caractéristiques de la formation	- β Nature des supports AV : les moyens AV seront conçus comme outils didactiques servant à soutenir des activités pédagogiques. Ainsi ces matériaux seront-ils regroupés dans des « mallettes pédagogiques » : un dossier sera réservé à des documents cinématographiques (courts métrages, documentaires, etc.), l'autre pour des images fixes, un troisième pour les dessins de presse, un autre regroupera des sons (voix humaine, animale, sons de la nature, musique, etc.) - β Centre d'émission : Tanger. - β Ressources et moyens matériels : pour la collecte des supports AV, la cellule responsable de cette technique didactique reconstituera une sorte de banque des données alimentée avec des moyens AV. Elle s'adressera par exemple au Centre cinématographique marocain pour des films éducatifs (courts métrages, documentaires), s'abonnera à des revues spécialisées en AV, enregistrera des séquences d'émission télévisées en rapport avec les objectifs de formation, etc. - β Ressources humaines : la cellule d'animation siégeant dans les centres de formation est composée de professeurs formateurs choisis en fonction de leur CV. Des partenaires seront constamment consultés.	
Contenus pédagogiques opérationnels Le contenu AV s'articulera autour	Le contenu AV s'articulera autour des axes suivants : i. La communication audiovisuelle (sera présentée sous forme écrite et remise à la	LES CONTENUS AUDIO- TELEVISUELS SERONT

	population cible pour une mise en place des outils théorique de la communication AV) : définir les acteurs de la communication AV : d'un côté, un destinataire émettant par ses propres moyens (voix, regards, gestes) tout en utilisant un intermédiaire (voix enregistrée, image photographique, la musique, les sons). Cet émetteur utilise un canal particulier, un médiateur, dit médium. De l'autre, un récepteur, mis dans le rayon d'action de l'émetteur, des stagiaires en situation de formation. Il ne s'agit pas d'une communication unilatérale, mais d'une interaction entre les deux pôles de l'émission (émission en retour, réception en retour). ii. Les composantes de l'AV : images et sons. a. diverses catégories d'images : images fixes (peinture, publicité), mouvantes (enregistrement de séquences de quelques minutes pour exploitation), dessins de la presse (caricatures, dessins humoristiques), BD, etc. Préciser des canevas de lecture sémiotique des images (dénotation et connotation, signes ou signaux avec ses faces signifiante et signifiée, etc.) b. sons : enregistrement de sons à partir de documents sonores ou émis par la nature pour une exploitation pédagogique. Définir les niveaux d'analyse (qui produit le son, pour qui, où, quand, pourquoi ?) c. mixage images/sons : l'association de ces deux composantes crée l'AV. Etude méthodique de ce mariage (séquences filmiques, BD, jeux éducatifs, etc.)	PRESENTEES SOUS FORME DE MALETTES PEDAGOGIQUES DE FORMATION AUDIOVISUELLE (INTITULE, OBJECTIFS, ACTIVITES DE DECODAGE DES MESSAGES AV, MODALITES D'EVALUATION). CES DOSSIERS, DE NATURE FLEXIBLE, SONT CONSTAMMENT ENRICHIS PAR DES DOCUMENTS AV CHOISIS EN FONCTION DE LEUR PERTINENCE ET DE LEUR ADEQUATION AVEC LES OBJECTIFS DE FORMATION INITIALE ET/OU CONTINUE.
Moyens matériels mis en œuvre	Le Centre de formation responsable de la collecte et de la production de documents AV doit être équipé d'un matériel adéquat pour ce type d'initiation, comme d'ailleurs pour les autres formations (FAD, informatique et réseaux internet, etc.) A cet effet, le Centre sera équipée avant le lancement de cette action de formation par : 1. une salle AV qui contient : - 10 téléviseurs ; - 10 magnétoscopes ; - 2 caméscopes ; - 5 radiocassettes ; - 1 table de montage audio ; - 1 table de montage vidéo ; - 1 émetteur radio ; - 2 rétroprojecteurs et datashow ; - 2 projecteurs de diapositives ; - 2 appareils photos numériques ; - 1 laboratoire du développement des photos en	L'équipement en matériel AV et informatique est une gage pour le développement des connaissances et compétences dans le domaine des NTIC. A cela, et c'est une condition <i>sine qua non</i> pour la réussite de cette action rénovante, s'ajoute le recrutement d'un personnel

	noir et blanc ; - 1 laboratoire du développement des photos en couleur ; - 2 photocopieurs ; - 20 microcasques ; - consommables AV ; - 1 fax. 2. salle informatique et multimédia : - 20 ordinateurs en réseaux ; - 1 caméra numérique ; - 1 scanner ; - 2 imprimantes ; - 2 graveurs de CD-Rom ; - 2 modems ; - câblage et différents cartes ; - 2 photocopieurs ; - consommables - 1 fax.	qualifié dans le domaine des NTIC (informaticien, didacticien, technicien pour la sauvegarde et l'entretien du matériel).
Modalités d'évaluation Modalités d'évaluation	L'évaluation de l'usage pédagogique des moyens AV s'effectuera de la façon suivante : : 1. On procédera au terme de chaque phase d'un évaluation interne de la formation à l'AV (les objectifs de cette formation AV ont-ils été atteints ? La structure et les contenus des supports AV ont-été efficaces ? Le personnel engagé dans l'action a-t-il été opérant ? etc.) 2. Vient ensuite L'évaluation pédagogique : les formés aux pratiques audiovisuelles ont-ils suivi effectivement toutes les phases de la formation télévisuelle. On adoptera les instruments évaluatifs suivants : - devoirs effectués par les formés sur la lecture et la production de documents AV. - Correction des devoirs avec annotations, consignes pédagogiques et références bibliographiques touchant à l'un des problèmes relevés dans le corps de la copie du devoir. - choix de l'évaluation formatrice selon les difficultés constatées lors de la correction des devoirs ou communiquées par le formé lui-même soit par écrit, téléphone, fax ou Internet. - Rencontre périodiques sous forme de séminaires ; tables rondes, exposés-débats, etc. - Mise en situation professionnelle (stages pratiques et utilisation des moyens AV) - Evaluation certificative.	
Structures organisationnelles Structures organisationnelles	L'audiovisuel pédagogique dépendra, comme d'ailleurs les autres formations aux NTIC, de trois instances : 4. Cellule centrale (CC) qui siège au MEN (interlocuteur direct du Centre de formation responsable pour la rapidité de la transformation de l'information et la prise de décision urgente).	Cette hiérarchie n'a pas pour fonction de freiner les différentes actions du TV pédagogique par

	6. Cellule régionale (CR) : (région académique ou économique) ; elle coordonne certaines actions avec la CC . 7. Cellule locale (CL) responsable de l'animation des formés à des pratiques audiovisuelles.	les sempiternelles va-et-vient entre ses principaux composants, mais elle a pour visée de créer un échange des plus fructueux entre les différents partenaires, a savoir la prise de décision concernant un point précis des activités entreprises par la CL éducative, la possibilité d'accès à des institutions publiques et/ou privées, etc.
Remarques et suggestions	Un projet éducatif, quelle que soit la rigueur accordée à son élaboration et à sa mise au point, n'échappe jamais à des retouches, remises au point et reformulation.	Pour évaluer le projet, les services AV s'auto-évaluent au terme d'un parcours estimé suffisant ; ou s'adressent directement, par le biais des questionnaires, aux formés afin qu'ils expriment leur opinion sur l'action entreprise.

2.4. Internet dans la formation : e-formation :

Dans *Encyclopedea Universalis* (1998), on définit le mot *Internet* comme étant « [...] un réseau («net») de réseaux disséminés dans le monde entier et dont certains services sont accessibles librement. Internet représente également une communauté d'utilisateurs qui dialoguent ou échangent du courrier électronique. » Internet offre en effet, selon des règles d'échange de données, divers services : messagerie électronique, transfert de fichiers, connexion à distance sur un serveur quelconque. La remise en question des pratiques de formation traditionnelles devient une nécessité grâce surtout à la vogue des NTIC qui bouleverse de fond en comble aussi bien les dispositifs de formation que les mentalités. Le médium technologique écrase les distances et fournit des informations démesurées. Les communications sont désormais de nature *multipoint* (ordinateur relié à au moins deux terminaux, par exemple). L'éducation, en l'occurrence la formation ou

l'enseignement/apprentissage, est en quelque sorte mécanisée, industrialisée. Les formés ne sont plus censés assister, d'une manière normative, à des formations ; mais la FAD crée un environnement de *téléformation multi-sites* : les cours théoriques, les pratiques de mise en situation professionnelle, les démarches méthodologiques, les conférences, les séminaires, etc. sont directement transmis en Internet. Il suffit a posteriori de se connecter et de s'initier à cette technologie de pointe.

L'input de toute formation est l'analyse des besoins, l'output ou phase finale est la mesure des référentiels de métier et de formation. La maîtrise de ce parcours pédagogique est de plus en plus affirmée par l'usage cohérent et raisonné des NTIC dans le processus de formation. Cet outil permet en effet la capitalisation des savoirs et savoir-faire, l'augmentation de populations formées, l'optimisation des compétences cognitives et professionnelles des formateurs et des tuteurs, l'homogénéisation des discours pédagogiques, la différenciation du public formé, la mise en œuvre de l'enseignement individualisé et l'implication des formés.

Pour que l'opération de formation par Internet ou «*e-formation*» puisse fonctionner sans trop de bavures, un dispositif pédagogique de formation (DPF) permet le passage sans heurt d'une situation amorphe - que vit actuellement la formation dans son ensemble - à une situation plus adéquate parce que plus dynamique. Lors de son élaboration, les concepteurs du DPF mettront en exergue trois leviers : la *pédagogie*, la *technologie* et l'*innovation*. Notons à ce propos que la technologie n'est pas une fin en soi mais un moyen qu'on mettra au service de la pédagogie. D'autant plus, les objectifs de la formation «mécanisée», les contenus de mise en œuvre, les approches utilisées doivent être définis avec rectitude. Les ressources humaines sont aussi les principaux garants pour la réussite de cette entreprise innovante.

Le DPF a pour visée la *e-formation*, i. e. les «internauts» pourraient se former à distance, des classes virtuelles, disséminées partout dans le monde, se créent par ce mode de formation innovée, l'évaluation de ses compétences transversales et/ou professionnelles par les fameux *Online Assesment Centers* est à portée de main, etc. L'internet offre d'énormes avantages à ses utilisateurs tant au niveau de la formation qu'au niveau des actions transversales. Les «cyberformateurs» déposeront constamment dans le *Web* des informations concernant des cours, TP, TD, bibliographies, indications méthodologiques, etc. Ces services en lignes sont des moyens de formation permanente aussi bien pour les stagiaires que pour les formateurs. Ils leur offrent en effet des informations sur des expériences pédagogiques menées soit par des chercheurs ou des enseignants, accompagnées d'indications didactiques et de références bibliographiques. Les portes de la formation en direct et à distance sont bel et bien défoncées.

Cependant, le choix d'un site Internet n'est pas un pis-aller. Le formé doit être capable de l'analyser. Pour le faire, on adopte la grille élaborée par D. Elder (voir *FDM*, n° 308, Février 2000). L'analyse porte essentiellement sur :

- l'*information* (est-elle pertinente, complète, exacte, riche, originale ? Quel est le type d'information ?)
- le *contenu* du site (A quel public est destinée l'information ? au grand public, à une population donnée ? Ce public a-t-il le droit de participer et de répondre aux différentes données de l'information ? Qui sont les auteurs/concepteurs du site, Quel le but du site ? Quelle est sa structure ? Quelle est la qualité linguistique du texte ?)
- la *présentation visuelle et sonore* (choix des couleurs, présentation typographiques ou «saillies visuelles», lisibilité du texte, etc.)
- l'*accessibilité et la navigabilité* (Le site est-il facile à repérer ? Le titre du site est-il original ? L'adresse ou *e-mail* est-elle facile à identifier, etc.)

Cette analyse prépare déjà le cyberformé à opérer un choix parmi les sites d'Internet qui foisonnent et qui pourrait, si l'on n'a pas les compétences requises pour ce genre de documentation et d'information à l'instantanée, le désorienter et le décourager voire déformer. Le référentiel de formation, à usage cohérent et raisonné d'Internet, focalisera l'intérêt sur ce qu'on appelle le «télétutorat» (gestion de formés virtuels sur un objectif opérationnel ; le

télétuteur effectue le suivi individualisé), sur les activités à mettre en œuvre pour une bonne utilisation d'un site « éducatif » (téléprésentiel, formation sur réseau, multipoints, etc.), sur enfin les compétences à maîtriser (transversales et professionnelles). Ces compétences sont de nature disciplinaire, linguistique, communicative, relationnelle, organisationnelle, technique, pédagogique (cf. *FDM*, n°308, Février 2000).

Fiche 4 Internet dans la formation ou e-formation		
Nature de la formation	Formation par internet	
Objectifs	- β Intégrer l'Internet dans les pratiques pédagogiques de formation. - β Se former à des technologies de la formation logiciels en vue d'optimiser les processus de formation (gestion de la formation, planification, conception pédagogique, réalisation multimédia, classe virtuelle). - β Ajuster à ses besoins en formation les logiciels et supports appropriés. - β Acquérir la culture Internet/Interanet correspondant au contexte de formation entreprise. - β Accéder aux différents outils multimédias utiles à sa formation. - β Analyser des sites d'Internet. - β Construire un Web.	
Caractéristiques de la formation	- β Nature des supports informatiques : les moyens informatiques, l'Internet, seront conçus comme outils didactiques servant à rendre les activités pédagogiques de formation plus fonctionnelles. - β Centre d'émission : Tanger. - β Ressources et moyens matériels : pour l'utilisation d'Internet, la cellule responsable de cette technique de formation choisira les sites web qui dispenseront des e-formations capables d'aider le cyberformé à compléter sa formation initiale et/ou continue. Le site mis en place par la CL et CR pourrait également contribuer à cette e-formation. - β Ressources humaines : la cellule d'animation siégeant dans les Centres de formation est composée de professeurs formateurs choisis en fonction de leur CV. Des informaticiens seront impérativement associés au professeurs formateurs pour l'encadrement et l'animation de l'e-formation. Des partenaires seront constamment consultés.	

Contenus pédagogiques de mise en œuvre	Le contenu « Internet dans la formation ou e-formation » s'articulera autour des axes suivants : i. initiation à l'informatique : essai de définition, sources d'information, activités de base, introduction aux réseaux, etc. ii. Utilisation des logiciels didactiques. iii. Enseignement assisté par ordinateur (EAO) : utilisation pédagogique de l'ordinateur, assurer un processus de formation, élaborer un dispositif de formation par ordinateur, choisir et préparer un didacticiel, etc. iv. Initiation à l'Internet « éducative » : accès aux sites, collecte des informations, choix et analyse des sites web, etc. v. Produire un site d'Internet.	Les contenus de la formation « le-formation » seront présentés sous forme d'activités pratiques animées par un cyberformateur.
Moyens matériels mis en œuvre	Le Centre de formation responsable de l'e-formation sera équipée avant le lancement de cette action de formation par : 3. une salle AV qui contient : - 10 téléviseurs ; - 10 magnétoscopes ; - 2 caméscopes ; - 5 radiocassettes ; - 1 table de montage audio ; - 1 table de montage vidéo ; - 1 émetteur radio ; - 2 rétroprojecteurs et datashow ; - 2 projecteurs de diapositives ; - 2 appareils photos numériques ; - 1 laboratoire du développement des photos en noir et blanc ; - 1 laboratoire du développement des photos en couleur ; - 2 photocopieurs ; - 20 microcasques ; - consommables AV ; - 1 fax. 4. salle informatique et multimédia : - 20 ordinateurs en réseaux ; - 1 caméra numérique ; - 1 scanner ; - 2 imprimantes ; - 2 graveurs de CD-Rom ; - 2 modems ;	

	- câblage et différents cartes ; - 2 photocopieurs ; - consommables - 1 fax.	
Structures organisationnelles	La formation dans l'Internet ou e-formation, comme d'ailleurs les autres formations aux NTIC, de trois instances : 1. Cellule centrale (CC) qui siège au MEN (interlocuteur direct du Centre de formation responsable pour la rapidité de la transformation de l'information et la prise de décision urgente). 2. Cellule régionale (CR) : (région académique ou économique) ; elle coordonne certaines actions avec la CC . 3. Cellule locale (CL) responsable de l'animation des formés à des pratiques audiovisuelles.	Cette hiérarchie n'a pas pour fonction de freiner les différentes actions du TV pédagogique par les sempiternels va-et-vient entre ses principaux composants, mais elle a pour visée de créer un échange des plus fructueux entre les différents partenaires, à savoir la prise de décision concernant un point précis des activités entreprises par la CL éducative, la possibilité d'accès à des institutions publiques et/ou privées, etc.
Remarques et suggestions	Un projet éducatif, quelle que soit la rigueur accordée à son élaboration et à sa mise au point, n'échappe jamais à des retouches, remises au point et reformulation.	Pour évaluer le projet, les services AV s'auto-évaluent au terme d'un parcours estimé suffisant ; ou s'adressent directement, par le biais des questionnaires, aux formés afin qu'ils expriment leur opinion sur l'action entreprise.

3. Conclusion :

L'introduction progressive et rationnelle des NTIC pourraient, à bien des égards, mettre notre système éducatif eu égard la formation initiale et/ou continue de notre pays, sur la bonne voie, celle qui allie l'utile à l'agréable. Ces outils si pertinents soient-il dans le domaine de l'éducation ne sont que des moyens mis au service d'une formation dynamique et rentable. Ces nouvelles technologies qui fusent de partout apportent à l'acte de former un soutien inestimable. La formation qui se cantonne dans des pratiques figées et peu fiables, et qui tourne le dos à cet environnement riches en médias buttera certainement contre des obstacles insurmontables, aussi bien en ce qui concerne la préparation de l'enseignant à une tâche de plus en plus complexe, qu'à l'usage inévitable de ces outils d'information et de communication. Notre système éducatif doit donc se remettre en question dans ses finalités, ses buts, ses objectifs généraux et opératoires. Négliger un environnement médiatique foisonnant de moyens techniques opérationnels serait un handicap.

Mais l'intégration des NTIC doit être cohérent et raisonnée. Il ne suffit pas de doter les établissements scolaires et de formation par un arsenal de technologie de pointe, mais il faut veiller à ce qu'il soit utilisé de manière rationnelle. La formation de professeurs formateurs capables d'utiliser dans leurs pratiques pédagogiques les NTIC est une condition *sine qua non* pour la réussite de cette entreprise que souligne avec acuité la CNEF . De même, les autorités du MEN sensibiliseront, par le biais de la radio et de la télévision nationales, les différents partenaires de cette action de grande envergure. Lorsque les conditions de mise en œuvre seront réunies, l'innovation de notre formation pédagogique deviendra une réalité. Nous l'espérons.

Repères bibliographiques

CALMY (Bertrand), « Un nouveau métier : le télé-tutorat », in *Le français dans le monde*, n°308, Fév.2000, pp. 36-38.

Charte nationale d'éducation et de formation, MEN 2000

ELDER (David), « Pour analyser un site Internet », in *Le français dans la Monde*, n°308, fév.2000, pp.2527.

ESCARPIT (Robert), *L'Information et la Communication*, Paris : Hachette, 1991, p.222 (HU Communication)

Internet, « Comment évaluer de manière critique les ressources issues de l'Internet ? »

Internet, « E-formation : réinventer la formation », in *E-Technologies* (technologies de la formation)

Internet, « CD, Clic, Stages, Cycles », in *e Technologies* (se former avec et aux NT)

Internet, « Conséquences pour l'éducation »

Internet, « De nouvelles compétences pour les enseignants »

Internet, « utilisation pédagogique d'Internet »

Internet, *Enseignement et formation à distance*

LEFEVRE Jean-Michel, *Guide pratique de l'Enseignement assisté par ordinateur*, Paris : Cedic/Nathan, 1984, p.200

Multimédia, réseau et formation, Numéro spécial du FDM, Juillet 1997

PREDAL (René), *Les média et la communication audiovisuelle*, Paris : Les Editions d'Organisation, 1995, p. 348 (Les Indispensables de l'Information et de la Communication)

Sommaire

Intégration des nouvelles technologies d'information et de communication dans la formation. Suggestions pédagogiques _____ *Erreur ! Signet non défini.*

1. Indications préambulaires : _____ *Erreur ! Signet non défini.*

2. Fiches techniques des NTIC : _____ *Erreur ! Signet non défini.*

2.1. La formation ouverte et à distance (FAD) _____ *Erreur ! Signet non défini.*

2.2. La formation par les composantes radiodiffusion et télévision (RT) : __ *Erreur ! Signet non défini.*

2.3. La composante audiovisuelle dans la formation : l'image et le son. ____ *Erreur ! Signet non défini.*

2. 4. Internet dans la formation : e-formation : _____ *Erreur ! Signet non défini.*

Conclusion : _____ *Erreur ! Signet non défini.*

Quelques références bibliographiques _____ 25

Sommaire _____ 28